

FICHE DE POSTE

INFIRMIER (ERE)

Famille : Soins

Sous Famille : Infirmier (ère)

Pôle : Gériatrie

Unité : EHPAD Auguste RIDOU, Vernon

POSITION DANS L'ETABLISSEMENT

Liaisons hiérarchiques :

- Cadre de santé, Mme BEAUR A
- Cadre de santé, Mme ESNAULT P
- Cadre supérieur du pôle, Mme CHICHIGNOUD. N
- Coordonnateur Général des activités de soins, Mr DAVY JF

Liaisons fonctionnelles au sein du CH Eure Seine :

- Chef de pôle, Mme le Dr N GUETEAU
- Responsable de Structure Interne (RSI),
- Médecin coordonnateur,
- Equipes médicales et paramédicales de l'unité de l'établissement
- Directions fonctionnelles

CONDITION D'ACCES

Diplôme :

- ✓ Diplôme d'état infirmier
- ✓ AFGSU II

Pré – requis :

- ✓ Connaissance des personnes âgées

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Description de l'unité :

L'exercice infirmier sur l'EHPAD auguste RIDOU est spécifique. A distance du CH Eure Seine, site de Vernon, l'infirmier prend en charge, avec l'équipe paramédicale :

- ✓ 124 résidents repartis sur 4 secteurs
- ✓ 12 personnes fréquentant à la journée l'accueil de jour et l'Offre de Répit Innovante (O.R.I)

Horaires :

Les IDE exercent en 35h00 hebdomadaires, avec une amplitude journalière majoritaire de 12 Heures soit :

- ✓ Matin : 06h45 à 19h 15
- ✓ Après-midi : 9h00 à 21h15
- ✓ Journée : 8h-15h45

La prise en charge du travail de nuit est effectuée par des IDE dédiées. Toutefois, en cas d'absentéisme de nuit, il est demandé aux IDE de jour de suppléer.

En cas d'absentéisme de jour, en concertation avec les IDE un temps de travail en 7.5h peut être exceptionnellement mis en place.

Spécificités de l'organisation :

- ✓ La présence IDE du lundi au dimanche est de 2 IDE en 12h et une IDE en journée du lundi au vendredi
- ✓ Les IDE sectorisent leur prise en charge dans l'établissement
- ✓ Les IDE sont joignables par l'équipe soignante par l'intermédiaire d'un DECT.
- ✓ Les IDE sont amenées à intervenir si nécessaire en accueil de jour et O.R.I

ACTIVITES

Mission permanente :

« L'exercice infirmier comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé... Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment au secret professionnel.... Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social, médico-social ou éducatif. » Art : R.4311-1 du Décret 2004-802 du 29.07.04 du Code de la santé publique

Comme l'y autorise la législation professionnelle, l'infirmier peut être amené à réaliser des soins préventifs, curatifs ou palliatifs. Dans le cadre de son rôle propre, sur prescription médicale ou sur protocoles de soins d'urgences après avoir reconnu une situation comme relevant de l'urgence ou de la détresse psychologique, il est assujéti à la même réglementation que ses collègues hospitaliers ou libéraux.

Dans le cadre de ses activités de coordination, le poste infirmier de nuit requiert plus spécifiquement une posture d'organisation et de contrôle afin d'impulser une dynamique de qualité et de sécurité. Par conséquent, il assure la gestion et la régulation des soignants placés sous sa responsabilité et veille à la bonne exécution des actes accomplis.

Par ailleurs, l'exercice professionnel infirmier en EHPAD demande au professionnel d'avoir plus particulièrement développé des compétences professionnelles lui permettant de :

- ✓ Synthétiser des informations permettant d'évaluer la situation spécifique clinique du résident, d'un groupe de personnes relatives à son domaine de compétences afin de permettre la continuité des soins,
- ✓ Concevoir et conduire un projet de soins en concertation avec les aides-soignantes.
- ✓ Organiser la gestion des soins du résident, garantir la transmission des informations aux différents acteurs et consigner l'ensemble des actes infirmiers réalisés sur le dossier patient informatisé (TITAN),
- ✓ Assurer la prise en charge des soins relevant du rôle propre et sur prescriptions.
- ✓ Evaluer et surveiller tout changement dans l'état de santé des résidents
- ✓ Assurer les règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ Contribuer à assurer une prise en charge personnalisée en respectant si possible les choix du résident et en participant au projet de vie.
- ✓ Assurer les prises en charges spécifiques des Résidents atteints de la pathologie ALZHEIMER ou démences assimilées
- ✓ Communiquer avec les familles, médecins, acteurs du réseau intra et extra institutionnel,
- ✓ Conseiller le résident, son entourage dans le cadre du projet de soins et/ou du projet de vie,
- ✓ Accompagner le résident en fin de vie et soutenir l'entourage,
- ✓ Etre en capacité de mobiliser ses compétences pour gérer les situations d'urgences en l'absence de présence de médecins sur l'EHPAD, selon les protocoles pré établis,
- ✓ Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques en collaboration avec les acteurs concernés,
- ✓ Participer aux formations institutionnelles et dispensées au sein de l'EHPAD,
- ✓ Participer à l'élaboration des projets de service, de vie, d'animation,
- ✓ Fédérer le travail d'une équipe soignante autour du projet de vie du résident et de son entourage sous la responsabilité du Cadre de santé de la structure,
- ✓ Participer au staff pluridisciplinaire,
- ✓ Participer à la gestion et commandes de matériel, produits pharmaceutiques...

Le livret d'accueil du personnel en EHPAD, apporte des connaissances complémentaires à l'exercice professionnel en matière de :

- ✓ Valeurs professionnelles partagées au sein des équipes, philosophie des soins
- ✓ Règles de bonnes conduites
- ✓ Sécurité
- ✓ Dispositions pratiques
- ✓ Formation professionnelle
- ✓ Entourage dans le cadre du projet de soins et/ou du projet de vie,
- ✓ Accompagnement du résident en fin de vie et soutien de l'entourage,

Missions spécifiques :

- ✓ Réaliser en concertation avec les référents, le Cadre de proximité et ou le Médecin, les grilles AGIR des résidents,
- ✓ Participer aux missions de référent(e)s déclinées au sein de l'EHPAD: hygiène, plaies et cicatrisation, encadrement des étudiants, CLUDS, CLAN, GAPA, EPP chute, CREX...
- ✓ Participer aux travaux institutionnels :(convention tripartite) CPOM, Evaluation externe, projet de pôle ...
- ✓ Etre en capacité d'utiliser les logiciel de soin TITAN et AXIGATE

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Profil requis :

- ✓ Etre motivé pour travailler en secteur gériatrique,
- ✓ Avoir des capacités pour impulser une dynamique de prise en soin globale,
- ✓ Avoir des aptitudes à l'encadrement, à la gestion d'une équipe,
- ✓ Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de réactivité,
- ✓ Avoir une aptitude à gérer son activité en fonction des priorités,
- ✓ Respecter le secret professionnel

Aptitudes personnelles :

- ✓ Intérêt pour le travail en équipe et auprès des personnes âgées dépendantes,
- ✓ Capacités d'écoute, d'observation, de prise de recul et d'analyse,
- ✓ Capacités d'adaptation et de polyvalence,
- ✓ Sens des responsabilités
- ✓ Rigueur et sens de l'organisation
- ✓ Capacités à transmettre des informations,
- ✓ Sens de la communication,
- ✓ Respect des résidents et des collègues de travail,
- ✓ Tolérance et empathie,
- ✓ Discrétion
- ✓ Bonne condition physique

Rédaction :

Cadre de santé : M. BEAUR A

Validation :

Direction des Soins : JF DAVY

Date :

31.03.2016

Révision par : N. CHICHIGNOUD Cadre du pôle
10/01/2024